

Avis de constitution

SOCIETE « AYMAR ABALI ADIRA ENTREPRISE » en abrégé « 3A
ENTREPRISE »

Siège Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie, non loin
de la Cité Bonheur, Lot 70-71, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés le 28/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYMAR ABALI ADIRA ENTREPRISE
» en abrégé « 3A ENTREPRISE »

Objet :

- L'achat et la vente de fournitures de bureau
- Le commerce général et le e-commerce
- L'import-export
- Le BTP et le génie civil
- Tous travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie, non loin de la Cité Bonheur, Lot 70-71, Ilot 4

Dirigeant(s) M AYMAR PHILIPPE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01752 du 09/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09128/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

